

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 02 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe LEFEVRE, Maire,

Date de convocation
24 mars 2010

Date d'affichage

Objet :

Affectation des résultats du Compte Administratif 2009 – Budget général.

N°

Présents : Mesdames et Messieurs Christophe LEFEVRE, Martine AZEMA, Daniel BREBEL, Danielle TENSA, René AZEMA, Julie MARTY-PICHON, Alain CODINA, Annie MEZIERES, Serge LAVIGNE, Annick MELINAT, Eliane TESSAROTTO, Patrick CASTRO, Marie TERRIER, Jérôme LAVIGNE, Nicole SAVARIC, Gilbert DELPY, Françoise DUBUC, François FERNANDEZ, Monique ALBA, Gérard SOULA, Danièle DANG, Lilian DURRIEU, Joëlle TEISSIER, Marcel RAZAT

Représentés :

Joël MASSACRIER par Danièle TENSA,
Lucie-Anne GRUEL par Julie MARTY-PICHON,
Marcel BARON par Serge LAVIGNE.

Absents :

Akila KHALIFA
Sébastien LOISEL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Monsieur Serge LAVIGNE est désigné secrétaire de séance.

Après avoir entendu le Compte administratif 2009,
Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de gestion dressé par la Trésorière,
Il est demandé au Conseil municipal de statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice.

Il convient de rappeler que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 426 443.00 €

Exécution du budget d'investissement :

REALISER		RESTES A REALISER	
DEPENSES	2 813 885.05 €	DEPENSES	297 753.73 €
Déficit antérieur	661 298.71 €		
RECETTES	3 049 922.77 €	RECETTES	0.00 €
DEFICIT	425 260.99 €	DEFICIT	297 753.73 €
BESOIN DE FINANCEMENT = 723 014.72 €			

Ce qui vaut inscription budgétaire au budget primitif 2010 :

Dépenses d'investissement

001 Solde d'exécution d'investissement reporté : 425 260.99 €

Affectation du résultat :

→ En fonctionnement :

002 Excédent antérieur reporté 703 428.28 €

→ En investissement

Exécution du virement à la section de fonctionnement 723 014.72 €

La commission des finances, en sa séance du 30 mars 2009, n'a pas émis d'observation.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats ci-dessus

*Fait et présenté en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme*

Le Maire